Cfdt:
INTERCO SPP

DPSP

TTPS ET CONTRÔLEURS MÊME COMBAT POUR LA CATÉGORIE A

La municipalité a décidé de créer un corps de catégorie A comme débouché pour les contrôleurs et les TTPS (Technicien de tranquillité Publique et Sécurité) : Pourquoi favoriser une dizaine de poste plutôt que d'accompagner plusieurs centaines d'agents vers un déroulé de carrière digne de ce nom ? !

LA CFDT CONSTATE

La carrière de ce corps est calée sur celle d'un directeur de la Police Municipale :
2 grades, mêmes indices, même durée d'échelon, même règle de changement de grade.
Aujourd'hui l'Administration précise que 162 TTPS et 71 contrôleurs remplissent les conditions pour passer le concours de catégorie A.

La ***CFDT*** demandait un débouché dans le corps des attachés. Ceci afin d'assurer une meilleure mobilité et un déroulement de carrière indiciaire supérieur. La ***CFDT*** optait pour un accompagnement de plusieurs centaines avec un indice de fin de carrière nettement supérieur.

LA CFDT DÉNONCE

C'est pourquoi la ***CFDT*** se demande si la future municipalité élue en 2020 pourra déterminer une stratégie en terme de recrutement d'agents issus de la filière sécurité :

- Quel effectif cible ?
- Un rythme de concours tous les deux ans ?
- Quelles seront les responsabilités et missions des postes de chefs de circonscription et d'adjoints ?

La ***CFDT*** rappelle que les directeurs comme les contrôleurs et les TTPS auront toujours le droit de passer le concours d'attaché.

La ***CFDT*** demande la création d'un binôme par « vigie » en unité généraliste, en unité spécialisée ainsi qu'au centre de régulation et d'enlèvement articulant un attaché et un cadre A filière sécurité.

CFDT PREMIER SYNDICAT DE FRANCE !

Facebook Twitter

Syndicat CFDT INTERCO des Services Publics Parisiens, 19 rue du Renard 75004 PARIS
☎ 01 49 96 68 10 E-mail : spp.cfdt@paris.fr Web : cfdtintercospp.fr